



CHIMIE ÉNERGIE
S'ENGAGER POUR CHACUN AGIR POUR TOUS

LE MINISTRE SOMBRE DANS LA DEMAGOGIE...

La semaine dernière, le Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie François De Rugy a stigmatisé EDF en l'accusant de ne pas maîtriser ses coûts de production, et a demandé à son PDG de revoir le tarif agent !

Bienvenue au niveau zéro de la politique !

Le Ministre est manifestement très mal à l'aise pour motiver l'augmentation de 5,9% du Tarif Réglementé de Vente de l'Électricité (TRV élec) mais ses gesticulations ne tiennent pas face à quelques faits :

- L'augmentation des TRV élec découle d'une recommandation de la Commission de Régulation de l'Énergie, indépendante d'EDF, et le Gouvernement a validé la recommandation. Elle tombe à pic pour rétablir la santé financière des fournisseurs alternatifs qui vont la répercuter sur leurs clients. Ces entrepreneurs habituellement champions de la communication rasant les murs et se font bien discrets...
- EDF produit un KWh sorti d'usine parmi les moins chers (et moins carbonés) d'Europe mais la facture d'électricité s'est transformée en une véritable feuille d'impôt (TVA, CSPE, CTA, Taxes locales). Le Ministre semble incapable d'assumer cet état de fait alors que son travail, c'est justement de remettre cela à plat. Une TVA à 5,5% pour une première tranche de consommation moyenne, c'est pourtant simple non ? qu'est-ce qu'il attend ?
- Les coûts salariaux seraient d'après le Ministre « plus élevés que ceux des autres entreprises d'énergie » ... la bonne blague ! Pas de Participation à EDF, RTE, ENEDIS, un intéressement faible par rapport au secteur énergétique, des effectifs en baisse, etc.
- Les tarifs particuliers sont un des éléments du contrat social dans la branche des IEG comportant 158 entreprises (donc le Président d'EDF ne peut pas engager, seul, une modification de ceux-ci). Toute atteinte aux tarifs particuliers serait considérée comme une grave remise en cause de ce contrat. Ils font partie intégrante de la rémunération des agents et ces engagements sociaux sont provisionnés dans les comptes des entreprises des IEG.

La CFDT reste mobilisée pour déterminer les actions qu'il conviendra de mener, au moment opportun, avec les autres Fédérations Syndicales, afin de défendre l'intérêt des salariés et l'intérêt général.